



Rapport de risques

• Adresse recherchée :

102 Grande Rue, 59100 Roubaix



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif. Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

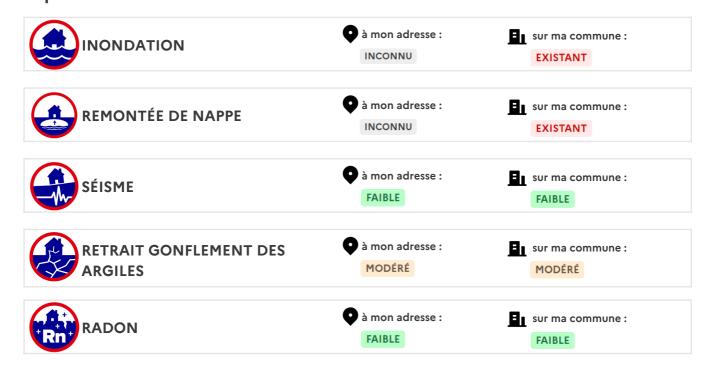
Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur : georisques.gouv.fr/cgu







5 Risques naturels identifiés :



3 Risques technologiques identifiés :





Risque d'inondation près de chez moi



E Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.





Zone à risque entrainant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM: DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

10 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1630434A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/2016	07/12/2016
INTE0500890A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/07/2005	30/12/2005
INTE0500697A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/06/2005	14/10/2005
INTE0200700A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/08/2002	24/01/2003
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/08/1999	04/12/1999
INTE9800324A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/1998	22/08/1998
INTE9400003A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/07/1993	11/02/1994
BUDD8750068A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/07/1987	09/10/1987
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/06/1983	08/10/1983





Risque d'inondation près de chez moi





Risque de remontées de nappe près de chez moi

• Risque à mon adresse INCONNU

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES:

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave. L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE





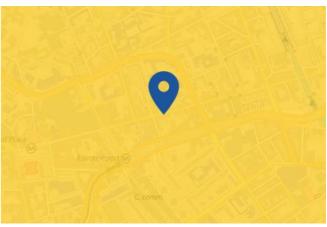
Risque de séisme près de chez moi

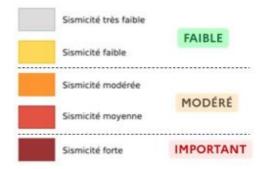
• Risque à mon adresse FAIBLE

E Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).





Informations détaillées :

DDRM: DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**. Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.





Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

Risque à mon adresse MODÉRÉ

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA: Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

5 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/04/2022	03/05/2023
INTE2118485A	Sécheresse	01/04/2020	09/07/2021
INTE9800288A	Sécheresse	01/01/1996	29/07/1998
INTE9600522A	Sécheresse	01/01/1991	20/12/1996
INTE9200181A	Sécheresse	01/01/1990	03/04/1992



Risque radon près de chez moi

• Risque à mon adresse FAIBLE

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :

RADON: Potentiel radon faible: recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3. Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.





Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) près de chez moi

Risque à mon adresse NON CONCERNÉ

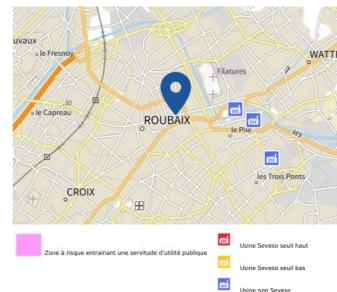
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.





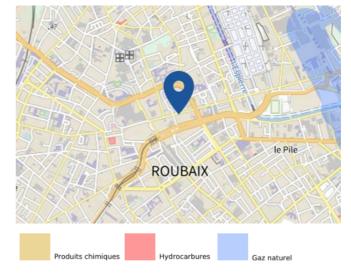


Canalisations de transport de matières dangereuses près de chez moi

Risque à mon adresse PAS DE RISQUE CONNU

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).





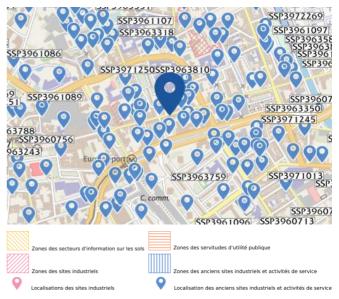


Risque de pollution des sols près de chez moi

• Risque à mon adresse CONCERNÉ

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1. Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.





Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000140001	UNION BISCUITS	En cours





Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

103 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3972634	Ennoblissement textile	En arrêt	
SSP3972632	Biscuiterie	En arrêt	
SSP3972507	Pressing "5 à sec"	Indéterminé	
SSP3972188	Station Service Total " Relais des Nations	Indéterminé	
SSP3971875	Commissariat centrale de police urbaine	Indéterminé	
SSP3971488	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3971468	Station service	En arrêt	
SSP3971467	Atelier de nettoyage à sec	Indéterminé	
SSP3971394	Ecole	Indéterminé	
SSP3971316	Garage	Indéterminé	
SSP3971257	Usine de textile	En arrêt	
SSP3971250	Atélier de Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3971245	Teinturerie	En arrêt	
SSP3971199	La Voix du Nord - Agence de Roubaix	Indéterminé	
SSP3971037	Bonneterie	Indéterminé	
SSP3971013	Serrurier-ferronnier	En arrêt	
SSP3970917	Station service	En arrêt	
SSP3970912	Voirie et transport urbain	En arrêt	
SSP3970797	Station service	En arrêt	
SSP3970787	Carrosserie	Indéterminé	
SSP3970780	Protection et décolration d'aluminium	En arrêt	
SSP3963810	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3963803	Lavoir	En arrêt	
SSP3963800	Teinturerie	En arrêt	
SSP3963778	Serrurerie	En arrêt	
SSP3963769	Tannerie	En arrêt	
SSP3963766	Fonderie de caratères d'imprimerie	En arrêt	
SSP3963760	Atelier de constructions mécaniques	En arrêt	
SSP3963759	Station sevice	En arrêt	
SSP3963756	Teinturerie	En arrêt	
SSP3963744	Atelier de construction mécanique	En arrêt	
SSP3963742	Teinturerie	En arrêt	
SSP3963723	Fabrique d'étalages et vitrines	En arrêt	
SSP3963720	Fonderie de fer	En arrêt	
SSP3963716	Teinturerie	En arrêt	
SSP3963713	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3963712	Station service	Indéterminé	
SSP3963701	Atelier de corroierie	En arrêt	





Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3963700	Teinturerie	En arrêt	
SSP3963698	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3963697	Fabrique de caoutchouc	En arrêt	
SSP3963643	Fonderie de fer	En arrêt	
SSP3963642	Station service	Indéterminé	
SSP3963626	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3963614	Atelier de décolletage des métaux	En arrêt	
SSP3963612	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3963586	Atelier de transformation des plastiques	En arrêt	
SSP3963575	Garage-station service (Relais du Galon	Indéterminé	
SSP3963570	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3963557	Journal Nord Eclair	En arrêt	
SSP3963536	Filature	En arrêt	
SSP3963531	Garage Saint André	En arrêt	
SSP3963507	Garage des Sportifs	En arrêt	
SSP3963483	Station-Service	En arrêt	
SSP3963482	Atelier de nettoyage à sec	En arrêt	
SSP3963472	Atelier de Nettoyage à sec	En arrêt	
SSP3963468	Savonnerie	En arrêt	
SSP3963450	Garage de la grande Place	En arrêt	
SSP3963440	Fabrique de peignes métalliques à tisser	En arrêt	
SSP3963435	Atelier de montage d'appareils électro-	En arrêt	
SSP3963429	atelier de fabrication d'appareils électro-	En arrêt	
SSP3963394	photogravure et impresion numérique,	Indéterminé	
SSP3963370	garage	En arrêt	
SSP3963351	Atelier de construction mécanique	Indéterminé	
SSP3963350	Atelier de fabrication de chaînes	En arrêt	
SSP3963328	garage	En arrêt	
SSP3963327	Garage	En arrêt	
SSP3963325	atelier de fabrication d''encaustique	En arrêt	
SSP3963318	Ateliers de préparation des cuirs et	En arrêt	
SSP3963315	Dépôt de mazout	En arrêt	
SSP3963279	Garage	En arrêt	
SSP3963191	teinturerie-dégraissage	En arrêt	
SSP3962960	atelier de corroierie	En arrêt	
SSP3962920	Garage; Ex teinturerie	En arrêt	
SSP3962811	Dépôt de peaux brutes	En arrêt	
SSP3962764	"A la Ménagère"	En arrêt	
SSP3961523	Appareil à acétylène	En arrêt	
SSP3961514	chaudronnerie	En arrêt	
SSP3961499	Atelier de chaudronnerie et robinetterie	Indéterminé	
SSP3961495	Atelier de fabrication de tuyaux	En arrêt	
SSP3961111	Teinturerie, Ex Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3961110	Serrurerie	En arrêt	
SSP3961107	Chaudronnerie	En arrêt	





Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3961102	Serrurerie	En arrêt	
SSP3961098	fonderie de fer et de cuivre	En arrêt	
SSP3961097	Atelier de chaudronnerie	En arrêt	
SSP3961096	fonderie de fer	En arrêt	
SSP3961094	Atelier de teinturerie-dégraissage	En arrêt	
SSP3961089	Teinturerie	En arrêt	
SSP3961088	Atelier de mécanique	En arrêt	
SSP3961072	Teinturerie	En arrêt	
SSP3960771	Atelier de fabrication de produits	En arrêt	
SSP3960753	Garage Citroën	En arrêt	
SSP3960723	fabrique de ressorts	En arrêt	
SSP3960720	atelier d'application d'émail sur voitures	En arrêt	
SSP3960713	garage et station service	En arrêt	
SSP3960708	Serrurerie	En arrêt	
SSP3960706	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3960682	Atelier de polissage-nickelage	En arrêt	
SSP3960678	Atelier de ferblanterie	En arrêt	
SSP3960670	Ebénisterie	En arrêt	
SSP3960668	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3960246	Garage	En arrêt	









Liberté Égalité Fraternité



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION?

Avant une inondation

- RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- FAITES RÉALISER un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- PRÉPAREZ votre kit d'urgence
 72 heures avec les objets et articles essentiels
- PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer: sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- AMÉNAGEZ une zone refuge
 à l'étage, avec une ouverture
 permettant l'évacuation
 OU IDENTIFIEZ un lieu
 à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- N'ALLEZ PAS CHERCHER vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- INFORMEZ-VOUS sur les sites Météo-France et Vigicrues

- INSTALLEZ les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- COUPEZ, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- RÉFUGIEZ-VOUS dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- NE DESCENDEZ PAS dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



Égalité Fraternité



QUE FAIRE EN CAS DE..

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF: après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT,

évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS

DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER

afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE

des consignes des autorités



Égalité Fraternité



QUE FAIRE EN CAS D'... Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT **NDUSTRIEL?**

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS. arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS **ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



Jusqu'a la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE

des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER

afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,

n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,

évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS: georisques.gouv.fr